

# LE JOURNAL DES LEVALLOISIENS

Arnaud de Courson & Frédérique Collet  
Conseillers départementaux de Levallois

[www.levalloisiens.fr](http://www.levalloisiens.fr) - 07 61 77 92 92 - [levalloisiens@gmail.com](mailto:levalloisiens@gmail.com)

Agir Ensemble pour les Levalloisiens, 36 rue Édouard Vaillant

## 2015-2018 3 ans d'actions

Ces dernières années ont vu un grand bouleversement des pratiques politiques. Dans tous les grands pays, les récentes élections se sont traduites par des manifestations de « ras le bol » et des choix hasardeux. En France, pays de tradition et de mesure, l'élection d'Emmanuel Macron a elle aussi témoigné d'une forte volonté de renouvellement, heureusement sans les excès vus ailleurs.



Aujourd'hui, les citoyens attendent toujours plus de transparence et de rigueur de la part de leurs représentants et le manifestent particulièrement dans les instances de proximité (Commune, Département, Région). Être pragmatique, à l'écoute, soucieux des deniers publics, solidaire des plus faibles, autant d'exigences qui devraient rassembler par dessus les clivages politiques. On le voit ailleurs où des majorités d'idées se constituent et conduisent à des solutions dans l'intérêt général.

A Levallois, hélas, les propositions ou les questions de vos Conseillers départementaux et des Conseillers municipaux d'opposition sont systématiquement raillées ou rejetées dans une logique partisane d'un autre temps. Le fait que ces propositions soient souvent reprises plus tard comme émanant de la majorité municipale témoigne pourtant qu'elles sont généralement pertinentes...

De la même manière, le département est un acteur majeur de la vie quotidienne des levalloisiens et, comme le constate Patrick Devedjian dans l'interview qu'il nous a accordée, il serait efficace que la Commune accepte des échanges avec les représentants du Département, élus et réélus par les levalloisiens.

Nous ne nous décourageons pas, nous souhaitons que la Municipalité accepte sereinement de discuter les idées qui ne sont pas les siennes et ne lui en voudront pas si elles sont appliquées dans l'intérêt de tous.

*Arnaud de Courson*  
Arnaud de Courson  
Conseiller départemental de Levallois  
[@a2courson](https://twitter.com/a2courson)

*Frédérique Collet*  
Frédérique Collet  
Conseillère départementale de Levallois  
[@fcollet92](https://twitter.com/fcollet92)

## #Dans Ce Numéro

Ce nouveau numéro de votre Journal fête les 3 années du mandat de nos Conseillers départementaux.

L'interview exclusif que nous a accordée Patrick Devedjian (p. 2) rappelle les actions du Département et rend hommage à l'engagement de Frédérique Collet et d'Arnaud de Courson sur les sujets qui touchent à la vie quotidienne des levalloisiens: les **contrats de développement** département-ville, les **travaux de la RD1**, le prolongement de la ligne 3 et le budget des collèges (p. 2). Le Conseil départemental vient de déménager et s'est impliqué dans la création de la **Paris La Défense Arena**. La **Seine Musicale** témoigne cette année encore de ses engagements culturels (p. 3). Patrick Devedjian, élu Président de Paris La Défense réaffirme le combat des collectivités pour une meilleure approche de la **Métropole du Grand Paris** (p. 3).

A Levallois, les Conseils municipaux (p. 4) se succèdent avec **une constante opacité sur les engagements financiers de la ville** et le refus permanent de la Municipalité de répondre aux questions des élus AEL qui traduisent les préoccupations des levalloisiens. Nous poursuivons ces efforts de transparence et de propositions et lançons **les Ateliers de l'Avenir qui vont permettre aux levalloisiens de dessiner leur ville de demain** (p. 4). Vous êtes invités à participer à cette action qui, sans exclusive partisane, construira l'avenir de tous.

## Allez les Bleus!

Nous soutenons de tout cœur l'équipe de France de football pour la Coupe du Monde en Russie...





## # Interview Patrick Devedjian, Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

# Le Département reste l'échelon démocratique par excellence

**Monsieur le Président, le Conseil départemental a été élu il y a 3 ans. Quel bilan en tirez-vous à mi-mandat ?**

Je suis heureux et fier de nos actions et du travail de mes collègues, qui ont permis de développer nos politiques de solidarité et d'aménagement territorial, tout en tenant une rigoureuse gestion budgétaire. Aujourd'hui le Conseil départemental des Hauts-de-Seine reste l'un des Départements les moins endettés de France, alors qu'il est celui qui investit le plus!

Rien qu'en 2017, deux équipements emblématiques sont sortis de terre: la Seine Musicale et Paris La Défense Arena. Cette année, nous avons également vu l'aboutissement de la Vallée Rive Gauche, la plus grosse opération d'aménagement en bord de Seine, et bien sûr le premier quartier d'affaires européen de Paris La Défense, qui vit une décentralisation historique: les collectivités, au 1er rang desquelles les Hauts-de-Seine, assurent le pilotage du quartier. Et puis nous avons amorcé une démarche inédite: le projet de fusion avec le Département des Yvelines. Depuis 2016, certains services ont

été réunis et des groupements de commandes sont réalisés, permettant plus d'efficacité et des économies d'échelle importantes.

**Depuis un an, les relations entre l'État et les collectivités sont un peu tendues. Quelles sont les raisons de ces difficultés et comment les apaiser ?**

On constate en effet une incompréhension croissante entre l'administration d'État et les collectivités, et cela nuit à l'efficacité de l'action publique. La haute administration fait tout pour tenir à l'écart les élus locaux des décisions prises sur les territoires, alors que ce sont les élus qui connaissent le mieux leurs villes et les aspirations des habitants.

Face à la tentation de dupliquer des politiques hors-sol, le Département reste l'échelon démocratique par excellence, avec des représentants élus au suffrage universel direct et un service de grande qualité, utile, adapté aux spécificités du terrain.

D'année en année, on assiste à la confiscation du pouvoir des collectivités et à leur asphyxie financière. Après avoir subi plus de 12 milliards d'euros de baisse de leurs dotations depuis 2011, les collectivités

territoriales se voient imposer un nouvel effort de 13 milliards sur les cinq prochaines années! Pourtant, l'endettement de l'ensemble des collectivités locales ne représente que 9% de la dette nationale et celles-ci réalisent 70% de l'investissement public!

Cette pression de l'État constitue en réalité une diversion destinée à éviter sa propre remise en question... La réforme urgente pour les années à venir, c'est le mastodonte de l'État!

**Les Conseillers départementaux de Levallois sont Frédérique Collet et Arnaud de Courson, également élus au Conseil municipal. Quelles sont vos relations avec eux ?**

Les Conseillers départementaux ont une connaissance fine du terrain. Ils jouent un rôle essentiel dans le lien entre le Département et les Communes. Membres de la majorité départementale, Frédérique Collet et Arnaud de Courson sont très attentifs à la vie quotidienne des Levalloisiens. Ils sont fermes dans leurs convictions et leur souci du bien commun, tout en conservant leur indépendance d'esprit pour proposer et innover.



## Le Conseil départemental déménage



En avril 2018, 1 500 des 5 500 agents du département se sont installés dans leurs nouveaux locaux, adossés à la U Arena. Un bâtiment de huit niveaux de bureaux, des espaces ouverts et une mezzanine dédiée aux coworkings. Le bâtiment précédent, n'était plus adapté ni conforme aux normes environnementales d'aujourd'hui. Les 31 000 m<sup>2</sup> de bureaux du nouveau bâtiment, labellisés

HQE, ont permis de rassembler des services autrefois dispersés, de mieux organiser les relations entre élus et agents et de faire des économies sur le budget de fonctionnement.

## Un contrat de développement Département – Levallois

Pour la deuxième fois depuis 2014, le Département et la ville de Levallois ont signé un contrat de développement triennal qui a pour but de privilégier la proximité en renforçant les partenariats. Il permet de rendre plus lisible l'action du Département dans chaque commune. Pour 2017-2020 ce sont 4,2 M€ d'aides.

## Travaux sur les quais de Seine

L'aménagement des quais de la RD1 est un projet porté par le Département des Hauts-de-Seine et aidé par la Région Île-de-France.

Ces travaux ont plusieurs objectifs: sécuriser les traversées piétonnes; fluidifier le trafic avec la création du passage souterrain; créer une continuité dans les itinéraires doux (pistes cyclables et piétons); offrir aux piétons un accès privilégié aux berges de Seine.

Les travaux seront terminés en 2020 à Levallois.



## La U Arena devient Paris La Défense Arena

La U Arena a été retenue comme site officiel pour accueillir les épreuves de gymnastique et d'haltérophilie en vue de l'organisation des Jeux Olympiques d'été 2024. On ne peut mieux résumer la vocation et les possibilités exceptionnelles de cette nouvelle enceinte, voulue par Jacky Lorenzetti pour accueillir les matchs du Racing92 et de grands événements musicaux, culturels et sportifs.

L'amphithéâtre, l'une des plus grandes capacités indoor d'Europe, permet d'accueillir 32 000 spectateurs en mode stade et 40 000 en mode concert.

Partageant son rayonnement international, l'établissement Paris la Défense, qui gère le quartier d'affaires tout proche, a décidé d'y associer son nom et elle devient Paris la Défense Arena.



## Paris La Défense

L'État avait décidé en 2016 de transférer aux collectivités le pilotage, l'aménagement, et la gestion du quartier d'affaire de La Défense. Depuis le 1er janvier 2018, l'EPADESA et DEFACTO ont fusionné en un seul établissement: Paris La Défense et Patrick Devedjian a été élu Président de son Conseil d'Administration le 8 mars dernier. Frédérique Collet et Arnaud de Courson siègent au Conseil d'Administration en tant que suppléants.

L'enjeu prioritaire est de transformer le quartier d'affaires en un quartier de vie, avec un vaste programme de rénovation.



## La Seine musicale

Le Département des Hauts-de-Seine affirme son dynamisme culturel ainsi que son rayonnement en Île-de-France avec de grands projets. Cet équipement culturel novateur et à l'architecture si particulière comprend un auditorium de 1 150 places ainsi qu'une grande salle pouvant accueillir 5 000 personnes.

Après 1 an, La Seine Musicale a déjà accueilli plus de 300 spectacles avec notamment Bob Dylan pour l'inauguration, la comédie musicale *West Side Story* ou Michel Sardou, qui a décidé d'y jouer son ultime concert.

## L'action du Département à Levallois en chiffres

**4,2 M€**

Montant du contrat  
de développement  
Département - Ville de  
Levallois 2018-2020

**150**

logements rénovés  
entre 2015 et 2018

**250 000 €**

de subventions annuelles  
pour les collègues

**100 000 €**

depuis 2015 pour les  
projets Ermes (voyages  
d'études, voyages sportifs)

**1 000**

manuels scolaires achetés  
pour alléger les cartables

**30 000 €**

de subvention annuelle  
pour le conservatoire  
de Levallois

**800 000 €**

d'aide au Sport à  
Levallois depuis 2015

**300 000 €**

de subvention pour loger  
les jeunes travailleurs  
au centre Les amis  
de la Petite Etoile

**3**

gymnases mis à disposition  
des sportifs Levalloisiens

**1 000**

personnes bénéficiant  
du RSA à Levallois

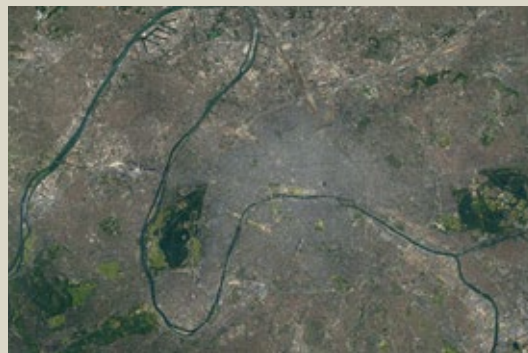
Tous les mardis,  
de 18h30 à 20h,  
retrouvez vos élus  
départementaux  
à notre maison de  
Campagne 36 rue  
Edouard Vaillant  
à Levallois pour  
échanger sur les  
sujets qui vous  
intéressent.

## Pour une grande Métropole

À une métropole étriquée excluant près de la moitié des Franciliens, nous souhaitons une Métropole, épousant les contours de la Région Ile-de-France, fondée sur un projet ambitieux, solidaire et démocratique, respectant l'autonomie des collectivités territoriales et une concertation des élus locaux d'Ile-de-France.

Avec la création de l'EPI 78-92 les départements des Hauts-de-Seine

et des Yvelines ont posé les bases d'un rapprochement avec, à plus long terme, la perspective d'une fusion. S'engager sur des projets communs pour une plus grande attractivité du territoire: c'est ce type d'initiative, venue des acteurs du terrain, qui doit être encouragée.



## Participez aux Ateliers de l'avenir

Que vous résidiez à Levallois ou que vous veniez y travailler, que vous soyez inscrit sur les listes électorales ou non, que vous soyez majeur ou encore en âge scolaire, nous vous proposons de **participer à la construction du futur de notre ville!**

Ces ateliers se dérouleront sur plusieurs mois et permettront de faire œuvre d'intelligence collective. Ils seront animés par des experts sur les sujets concernés puis nous échangerons nos points de vue entre Levalloisiens pour aboutir à des propositions permettant l'amélioration de notre cadre de vie.

Différents sujets seront ainsi soumis à notre réflexion collective: l'urbanisme et le logement, les différentes mobilités et la circulation, l'équilibre intergénérationnel et l'attention aux plus faibles, l'éducation, le développement économique et l'emploi, le sport, la culture, la ville durable, la fiscalité locale, la sécurité.

La participation des citoyens doit être une action concrète et continue. Notre conviction est que cela est non seulement juste et cohérent, mais que cela se révèle utile et efficace. En réunissant les Levalloisiens autour de plusieurs thématiques, nous allons poser ensemble le diagnostic de ce qui fonctionne bien et de ce qui doit être amélioré à Levallois.

***Vous voulez participer? Pour recevoir le calendrier des ateliers, envoyer un mail à [levalloisiens@gmail.com](mailto:levalloisiens@gmail.com)***



## Soutenez notre action, rejoignez-nous!

Par internet: [www.donnerenligne.fr/ael](http://www.donnerenligne.fr/ael) ou par chèque à l'ordre d'AF-AEL à adresser accompagné du bulletin ci-dessous à:

**Agir Ensemble pour les Levalloisiens,**  
36 rue Édouard Vaillant, 92300 Levallois-Perret

Nom: ..... - Prénom: .....

Adresse: .....

Tel: ..... - E-mail: .....

Dons déductibles à 66% de vos impôts. Un reçu fiscal vous sera délivré.

Les dons sont plafonnés à 7 500€ par an et par personne et pour la totalité des partis politiques soutenus. Ils sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu. Aucun don de personne morale n'est autorisé.